



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET		Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick BAUDEMMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Monique BAYARD
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**CAP DIGITAL – Convention et demande de subvention de fonctionnement 2025-2026**

Cap Digital est un pôle de compétitivité, sous la forme d'une structure associative qui réunit le plus grand collectif d'innovateurs en Europe avec près de 800 structures membres : Start-up, PME, ETI, Grandes Entreprises, Universités, Investisseurs et Collectivités. Cap Digital est né en 2005 lors de la mise en place de la politique nationale des pôles de compétitivité. Son équipe permanente est composée d'une trentaine de salariés. En une vingtaine d'années, Cap Digital est devenue une structure unique en France et en Europe : acteur de référence de l'innovation numérique et durable, sa notoriété, son rayonnement et la qualité de ses équipes sont reconnus dans tout l'écosystème digital.

Dijon métropole s'est distinguée comme un leader en matière de ville intelligente et durable, avec des initiatives telles que OnDijon pour la gestion de l'espace public et le projet H2020 Response pour développer des îlots à énergie positive. S'appuyant sur ses secteurs d'excellence (agroalimentaire, santé, numérique), Dijon métropole a lancé des projets majeurs utilisant les technologies numériques et valorisant son patrimoine de données. Cette dynamique reconnue au niveau national et européen stimule le développement économique et l'innovation, notamment dans le numérique, la recherche et l'enseignement supérieur.

Le partenariat initié avec Cap Digital en 2021 reflète cette ambition. Il cherche à valoriser l'économie locale, encourager la croissance des entreprises, promouvoir l'innovation et soutenir l'émergence de nouveaux projets bénéfiques pour la métropole et au-delà.

Avec le soutien de Cap Digital, un outil logistique innovant a été développé dans le cadre du projet ProDij pour sécuriser et améliorer l'efficacité de l'aide alimentaire. Cet outil, nommé Collect'O a été récompensé par un prix Territoria d'argent 2024 (catégorie Action sociale). Créés par l'Observatoire national de l'innovation publique en 1986, les prix Territoria valorisent les actions innovantes initiées par les acteurs publics locaux. Collect'O est ainsi la première plateforme numérique dédiée à la gestion logistique en amont et en aval des dons alimentaires pour la Banque Alimentaire de Bourgogne. Il s'adresse à la fois aux professionnels (industries agroalimentaires, agriculteurs, coopératives) et aux particuliers, et permet de soutenir 75 000 bénéficiaires chaque année. Par ailleurs, dans le cadre du projet Response, Cap Digital accompagne également Dijon métropole dans l'organisation et l'animation de trois challenges d'open innovation jusqu'en juillet 2025 autour de thématiques relatives à la biodiversité, la mobilité et l'empreinte carbone. En dehors de ces projets, Cap Digital contribue aux réflexions menées par la métropole, notamment sur la gestion des données.

Dijon métropole souhaite poursuivre et amplifier le partenariat à travers une nouvelle convention de deux ans, adossée à un plan d'actions établi selon 4 axes :

- **Financement de l'innovation** : veille sur les programmes nationaux et européens, aide au montage de projets et intégration au Club Europe, espace d'échange réservé à un cercle restreint d'adhérents de Cap Digital pour qualifier et partager les réseaux/contacts européens de chacun, identifier de nouveaux partenaires de confiance en France et en Europe, faciliter les échanges et les rencontres, et impulser des collaborations concrètes.

- **Transformation du territoire** : appui à la rédaction et à la mise à jour de la feuille de route stratégique de la filière, contribuer à l'accès aux services et publications de Cap Digital, l'accompagnement d'expérimentations d'open innovation, des programmes de formations sur l'IA (MACMIA, CAIRE), l'invitation à des groupes de travail sur la ville durable et la participation au comité métropolitain de la donnée et autres comités ou groupes de travail si besoin en 2025.

- **Animation du territoire et soutien au développement des entreprises innovantes** : organisation de « R&D corners » mensuels, panorama détaillé de tous les appels à projets R&D destinés aux acteurs de la recherche et de l'innovation numérique à l'échelle régionales, nationale et européenne. Echanges individuels en visioconférence pour des diagnostics à la demande sur la proposition de valeur des acteurs du territoire. Enrichissement des services des Docks

Numériques en apportant leur expertise en financement R&D et en innovation, ainsi que le partage méthodologique et l'accès au réseau de Cap Digital.

- **Communication et visibilité** : mise en visibilité du partenariat Dijon métropole-Cap Digital via leurs canaux de communication, participation des experts de Cap Digital à deux événements annuels sur la métropole, accompagnement dans l'organisation d'un événement majeur en 2025 sur des sujets numériques innovants (IA, IoT, 5G) pour valoriser et fédérer les acteurs locaux, faciliter l'accès aux compétences et soutenir la sortie du projet de bâtiment totem « Technov ».

En contrepartie, Dijon métropole s'engage à relayer les activités de Cap Digital auprès des acteurs du territoire et à faciliter l'accès du pôle aux acteurs économiques et académiques du territoire.

Dans le cadre de cette convention de partenariat, il est prévu d'octroyer une subvention annuelle de 40 000 € soit un montant de 80 000 € sur la durée de la convention.

Ce renforcement constitue une opportunité pour Dijon métropole et ses acteurs économiques et académiques de rejoindre un réseau unique d'innovation en France, et ainsi développer son écosystème numérique tout en maximisant les bénéfices des projets ambitieux déjà lancés par la métropole.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention annuelle de 40 000 € à Cap Digital pour les années 2025 et 2026 selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2025 et 2026.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	